



Agence immobilière sans scrupules...

Par **Spleen**, le 20/10/2008 à 10:20

Bonjour,rrnrnJ'étais donc à la recherche d'un studio dans le centre ville de Tours où je viens de trouver un nouveau travail. Je craque pour un appartement en plein centre, disposant, selon l'annonce, d'un parking.rnrnJe prends contact avec l'agence, et envoie tous les papiers nécessaires. Ils m'envoient en réponse un exemplaire du bail par e-mail, que je dois signer sur toutes les pages, et amener lors de l'état des lieux. Le bail mentionne encore une fois la présence d'un parking.rnrnLe jour J, je vais donc à Tours, je fais l'état des lieux avec l'agence, tout va bien. Je redescends à l'agence, pour demander également comment je fais pour accéder au parking, savoir si j'ai une place attribuée, etcrrnrnEt là, premier problème, on me dit: "Ah non, il y a dû avoir une erreur, il n'y a pas de parking avec cet appartement". rnrnIl faut savoir qu'à ce moment là, je n'ai toujours pas d'exemplaire du bail signé de leur part, sachant qu'ils m'ont dit devoir l'envoyer par courrier. Je téléphone donc le jour même à l'agence, qui me réponds que je dois repasser signer un exemplaire du bail qui sera corrigé. Je leur demande si le montant du loyer sera revu en conséquence, c'est non.rnrnJe mail et téléphone au directeur de l'agence, afin de régler le problème. Il réponds qu'on va arranger ça, que je vais avoir mon parking, et que tout va bien.rnrnJe repasse donc à l'agence au début de la semaine suivante, pour obtenir les clefs de mon parking, ainsi que mon exemplaire du bail. On me réponds que pour le bail, ça a pris un peu plus de temps que prévu, et que j'aurai mon bip parking dès que la société l'aura envoyé, dans un délai de 2 semaines.rnrnDeux semaines passent, pas de nouvelles de l'agence. Je repasse une énième fois à cette dernière. Visiblement la société qui devait envoyer le bip parking prends plus de temps que prévu, et le bail m'a été envoyé.rnrnJe reçois avant-hier le bail signé de leur part. La première page du bail, qui comportait les informations sur le parking a été modifiée, et photocopiée, ceci avec mes initiales (Qui passent du coup du bleu, au noir). Cette page ne comporte donc plus mon parking.....rrnrnJe sors de chez moi ce matin, il manque les deux rétroviseurs sur ma moto, qui dormait dehors depuis 2 semaines, en attendant l'apparition de ce fameux parking....rrnrnA l'aide..... Je suis vraiment désespéré, et trop gentil (ou naïf) pour savoir comment m'en

prendre à cette agence qui est visiblement sans scrupules...

Par **juri15**, le **20/10/2008** à **11:42**

Bonjour, le plus simple serait sans doute d'essayer d'impressionner l'agence en la menaçant de porter plainte pour faux et usage de faux, car s'ils ont modifié le bail sans votre accord en faisant une copie après avoir effacé la mention du parking, c'est bien un faux avec usage.
De tels agissements sont sanctionnés par une forte amende et/ou de la prison pouvant aller jusqu'à trois ans.
Vous pouvez également saisir la direction générale de la répression de fraudes (DGCCRF) pour exposer votre problème, il est plus que probable qu'une action sera menée par eux dans ce genre de dossier.
Cordialement,
Juri15